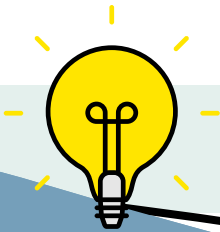


# LA GRILLE D'IMPACT RÉSIDUEL



## À SAVOIR



- Document élaboré en commun avec la FNO et la DGESCO (Direction Générale de l'enseignement scolaire)
- Publié en mars 2022
- Disponible ici (lien)
- Dans le cadre de la mise en place ou d'un suivi de PAP et/ou d'aménagement d'examen
- cotable pendant une séance du patient donc facturable.

- Un outil de communication entre l'orthophoniste et l'équipe éducative
- Permet de transmettre des informations sur les répercussions fonctionnelles du trouble SANS DIVULGUER LES DONNÉES SOUMISES AU SECRET PROFESSIONNEL
- Facilite la compréhension des capacités d'un patient et l'impact fonctionnel de ses troubles
- Permet au patient et à sa famille de plus facilement prendre part au projet thérapeutique et de participer activement à son plan de soin
- Permet de mieux identifier les besoins d'aménagements scolaires, en partenariat avec le patient et sa famille
- Affirme de nouveau que la prescription orthophonique de bilan à des seules fins d'aménagements pédagogiques n'est pas justifiée
- Remplie en accord avec les parents et le patient,
- Évite de faire des notes d'évolution ou bilans de renouvellement en dehors des périodes prévues par la convention.
- Permet à chacun de rester bien ancré dans sa profession et dans son champ de compétences selon les recommandations relatives à la prise en soin des troubles des apprentissages et troubles du langage

# LA GRILLE D'IMPACT RÉSIDUEL


## Mode d'emploi

### SANS GRILLE D'IMPACT

### AVEC GRILLE D'IMPACT

### AVANTAGES BÉNÉFICES


1. La famille souhaite apporter des informations à la connaissance du médecin de l'éducation nationale et/ou de l'équipe pédagogique. La mise en place ou le suivi d'un PAP et/ou d'aménagements des conditions d'examen est envisagée.
2. La famille informe l'orthophoniste de sa demande
3. L'orthophoniste renseigne la grille d'impact résiduel à partir de ses observations et en interaction avec le patient, au cours de la consultation.
4. La famille, le patient et l'orthophoniste signent et datent le document.
5. L'orthophoniste remet le document à la famille qui pourra le transmettre à l'équipe éducative (contrairement aux bilans qui sont soumis au secret professionnel).

  
**cas n°1**

1 appel  
téléphonique avec  
l'enseignant.e 30 min  
non rémunérées

1 séance 30 min  
AMO 12.1/10.8/10.9/14..


Pas de perte de temps en  
dehors des séance,  
séance rémunérée,  
document rempli

  
**cas n°2**

Rédaction d'une  
note d'évolution  
pour PAP, non  
rémunérée

1 séance pour remplir la  
grille d'impact avec la  
famille et le patient

Pas de perte de temps en  
dehors des séances,  
séance rémunérée,  
document rempli

  
**cas n°3**

Aucune transmission  
d'information, aides non  
adaptées au patient en  
milieu scolaire

Transmission  
d'informations  
fonctionnelles, mise en  
place d'adaptations  
pertinentes en milieu  
scolaire

Meilleur soin possible  
accordé au patient.  
diminution possible du  
temps global d'intervention  
orthophonique grâce à une  
bonne compensation

### QUEL GAIN DE TEMPS ?

- + Pas de bilan spécifique à faire pour les aménagements donc pas de compte rendu à rédiger.
- + Temps de remplissage : 5 à 10 minutes.
- + S'effectue sur le temps d'une séance habituelle facturée.

 [Lien vers la grille d'impact](#)